

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 980

présenté par

M. Jean-Louis Dumont

à l'amendement n° 621 de M. Caullet

ARTICLE 51 QUATERDECIES

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« du ministre chargé de l'agriculture »

les mots :

« conjoint des ministres de l'agriculture, de l'environnement et de la santé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le sous-amendement proposé permet d'associer le regard non seulement des ministres en charge de l'agriculture mais également celui des ministres chargés de l'environnement et de la santé.